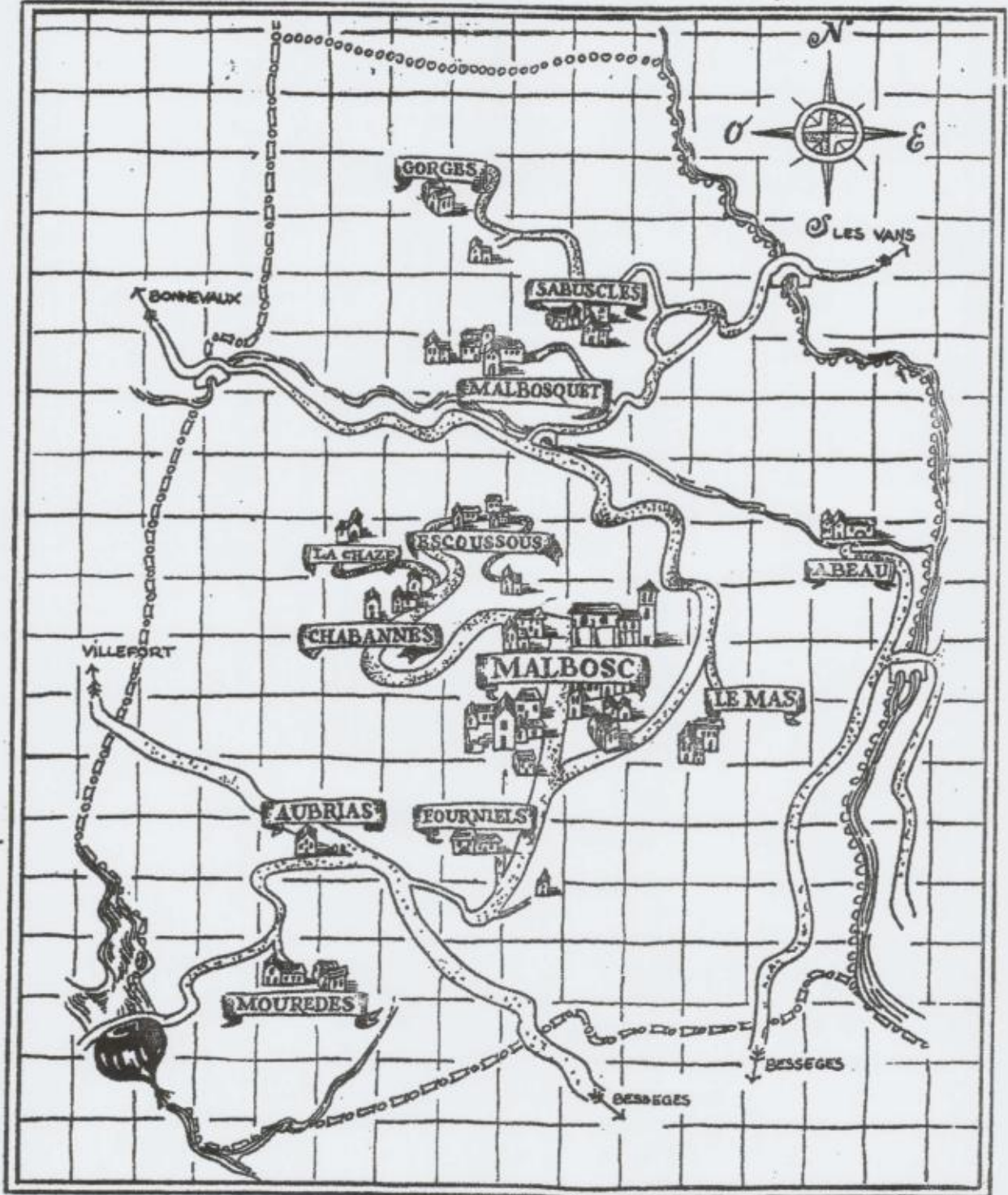


Malbosc



informations municipales

N°30

juillet 1985

S O M M A I R E

- P. 2 : Le mot du Maire
- P. 3 : Réunion du Conseil Municipal le 7 mai 1985
: " " " le 25 Juin 1985
- P. 4 : Bureau d'aide sociale - dons.
: Etat civil
: Bibliothèque
- P. 5 : cinéma d'été à Malbosc.
: le Secours médical d'Urgence
- P. 6 : " " " " (J.M. Kieken)
: La rage
: Le téléphone
: "Emploi et artisanat " article de J.M. Kieken
- P. 7 : " " " " " (fin).
: MALBOSC -"un peu d'histoire ..." Clodine Van Den Abeele
- P. 8 : Photocopie de document d'archives
- P. 9 : " " "
- P. 10 : "AN III - MALBOSC dans la tourmente"
P. 11 :
P. 12 : par Clodine Van Dem Abeele.

La couverture du journal " Informations Municipales" est nouvelle.
Elle a été conçue et réalisée par Gilles Coladon des Escoussous.
Nous le remercions pour cette participation artistique.

A N N O N C E

- Donne cuisinière "Piedselle" à bois et charbon, feu continu, bon
état. Tél : (75) 37 22 51.

LE MOT DU MAIRE

Chers Administrés,

Comme le temps passe vite, voici venu le moment d'un nouveau numéro "d'Informations municipales".
Aucun fait saillant depuis le précédent.

Après un printemps inexistant, voici enfin venues les chaleurs de l'été ; il sera court disent certains, après le 15 Aout, c'est cuit.
Est-ce le mauvais printemps, ou bien plutôt, la crise économique qui s'éternise, mais nous voyons à moins de "vacanciers" que d'habitude. Les logements ne sont pas tous pleins. Cela m'amène à faire une constatation ; beaucoup de logements ou de maisons avec leurs terres qui restent inoccupés toute l'année, ne serait-il pas plus intelligent de les louer à des gens qui désirent s'installer en permanence dans notre commune.

Il y en a puisque plusieurs se sont adressés à moi pour cela. Ce serait, me semble-t-il, bien mieux de voir des habitations pleines de vie plutôt que désertes.

Dans un certain sens ce sont, aussi paradoxal que cela puisse paraître, les propriétaires des maisons qui créent la désertification de notre pays.

Il est tout de même réconfortant de voir que quelques personnes n'hésitent pas à payer de leur personne pour que des réalisations soient faites. Je citerai au passage la bonne volonté qu'ont mis certains parents d'élèves pour le bétonnage du préau de l'école ainsi que pour l'abaissement et l'isolation du plafond de la salle de classe ; qu'ils en soient félicités et remerciés. Ceux là ont compris que la commune n'est pas une vache à lait que l'on peut traire à tout bout de champ.

Récemment ont eu lieu à Malbosc, deux mariages : celui de Monsieur Garidel André et Madame Mozdzan Juliette et celui de Monsieur Brion Henri avec notre conseillère, rédactrice de ce bulletin, Clodine Van Den Abeele ; qu'ils soient tous félicités et souhaitons leur une longue vie à deux.

Les panneaux d'interdiction de camping sauvage sont arrivés, il ne manque plus que le temps et les bonnes volontés pour les placer.

Aux dernières nouvelles, nous avons un changement d'instituteur à Monsieur Duquesne Patrick succède Monsieur Joffre, titulaire du poste. Nous souhaitons la bienvenue.

En vous disant bonne lecture de ce bulletin, je reste votre dévoué,

MAIRE

Noël GARIDEL

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL le 7 mai 1985 :

Absents : Cl. VanDen Abeele.
R. DURAND

1°) Révision du tarif des diverses concessions funéraires pour 1985:

- Concessions cinquantenaires	:	III F le M2
- " " trentenaires	:	66 F "
- " " temporaires	:	33 F "

2°) le Maire propose au Conseil municipal de fixer le montant de la redevance pour le service des ordures ménagères de 1985

La commune verse:

- 17522 F au SICOM
- 5.775 F au SICTOBA
- 233 F de frais de papier

TOTAL 23.520 F

480 personnes doivent acquitter la redevance soit 49 F par personne.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de fixer la redevance à 49 F par personne.

Le relèvement du taux excédant les 3,5 % réglementaires, le conseil municipal décide de demander une dérogation exceptionnelle compte tenu des dépenses engagées par la commune.

3°) Renforcement du réseau électrique sur le Vernedas.

Le maire propose de demander au syndicat d'électrification du Chassezac un renforcement du réseau sur le quartier du Vernedas.

Après délibération, le conseil municipal accepte la proposition du Maire et lui donne mandat pour effectuer les démarches nécessaires.

4°) demande de départementalisation de la V.C. N°1

Le maire expose au conseil qu'il y a lieu de demander la départementalisation de la V.C N°1. Cette voie qui a toutes les qualités requises pour cela est très fréquentée.

Le conseil municipal après en avoir délibéré donne mandat au Maire afin qu'il fasse accélérer le processus. Cette chaussée a effectivement les normes ~~xx~~ imposées depuis 1976.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL le 25 juin 1985 :

Absents : J.M Kicken, J.M Tilly.

1°) Réfection du plafond de la Mairie.

Il est décidé de refaire le plafond de la Mairie ainsi que la peinture de la salle.

Il faut noter que ces travaux seront effectués début juillet de façon bénévole par Mes membres du conseil municipal dont M. Garidel Noel et Francois Gabriel.

2°) Afin de limiter les risques en cas d'incendie, il est à nouveau demandé de nettoyer autour des maisons sur une distance de 50 m.

3°) Durant la période estivale, il n'y aura pas de séance du Conseil municipal.

+ + + + + + + + + + + + + + +

BUREAU D'AIDE SOCIALE

Dons :

200 F M. GAL Marcel

100 F Mme GARIDEL Georges

200 F Anonyme

190 F quête, Mariage de Mr et Mme GARIDEL André.

200 F M. et Mme Garidel André (Lutte contre le Cancer).

+ + + + + + + + + + + + + + +

ETAT CIVIL

Mariages :

- Mr André GARIDEL et Mme MOZDZAN Juliette le 19.06.85

- Mr BRION Mouch et Clodine Van Den Abeele le 26.06.85.

+ + + + + + + + + + + + + + +

BIBLIOTHEQUE

Durant les vacances, la bibliothèque sera ouverte :

le lundi 22 juillet 1985 de 11 h à 12 h

le lundi 12 Aout " "

le lundi 26 Aout " "

par Michèle Fransozi.

Ecole de MALBOSC 1er Stage.

Nous vous rappelons que la bibliothèque est affiliée à la Bibliothèque Centrale de Prêt de l'Ardèche et nous attendons vos suggestions pour le choix des livres à faire lors du prochain passage du bibliobus en septembre.

+ + + + + + + + + + + + + + +

Cette répartition se fait en accord avec les préfectures concernées et la liste établie.
C'est cette dernière démarche qui reste à accomplir. Ce ne serait être long.

Nous vous tiendrons au courant mais redisons que par nos efforts nous avons contribué à de meilleurs secours en cas de besoins. Nous avons agi pour la SANTE DE TOUS.

Jean Marie Kieken.

+ + + + + + + + + + + + + + + + +

LA RAGE

Malheureusement elle progresse. A l'époque des vacances, assurez vous que ceux qui viennent avec des chiens que ces derniers sont bien vaccinés. Nous vous rappelons qu'on doit être en possession du certificat de vaccination. C'est le meilleur moyen de nous protéger de ce fléau. Comme beaucoup faites vacciner vos chiens.

+ + + + + + + + + + + + + + + + +

LE TELEPHONE

Nous savons que les ennuis continuent et des travaux de secours sont en cours, ce qui n'arrange rien. Mais là aussi nous sommes sur le point de réussir. En effet, une nouvelle installation est en cours. Nous ne serons plus reliés par câble entre Malbosc et les Vans, câble trop faible qui oblige un dédoublement par appareil aux Vans et Malbosc. Ce qui est la cause de nos ennuis. Nous allons être reliés par ondes au centre de Saint Paul le Jeune. Ceci éliminera les difficultés actuelles, mais il y aura un changement de numéro, des deux premiers chiffres. Vous serez prévenu en temps utile.

+ + + + + + + + + + + + + + + + +

EMPLOI et ARTISANAT

Dans nos régions, le problème de l'emploi nous préoccupe. Nous souhaitons qu'il y ait création d'emploi. L'artisanat peut être un moyen et nous souhaitons que les artisans de la commune aient suffisamment de travail pour prendre quelqu'un. Encore faut-il que l'on accepte des prix qui permettent à ces artisans de faire face à leur charge. Quand un artisan demande un prix horaire ou un devis établi suivant les normes de la profession, il faut savoir que sur le prix horaire ou le devis, cette somme ne représente pas un gain pour lui/
- une partie comprend les matériaux utilisés.
- une partie pour acquitter ses charges (cotisations, assurance électricité essence etc...)

- une partie pour renouveler ou payer son matériel (voiture, outil de travail, machines ...)
- enfin sa rémunération.

Comme on le voit, le tout ne lui revient pas.

Un artisan ne peut travailler à bas prix. Et s'il travaille à bas prix, il ne peut se développer, donc il ne peut créer d'emploi. Aussi s'il faut comparer les prix, demander plusieurs devis, sachez qu'il a des prix au dessous desquels on ne peut descendre.

Rappelons que les artisans déclarés sont une garantie pour ceux qui leur confie des travaux.

1°) en cas de dégats, pour les assurances, il faut des factures, conserver les factures.

2°) un artisan a obligatoirement une assurance de garantie décennale. s'il arrive une défaillance dans les travaux qu'il a effectué, vous vous retournez vers lui, il peut faire intervenir son assurance pour effectuer ce qu'il y a lieu de faire.

=====

Ces quelques informations n'ont d'autre but que d'aider au développement de l'activité de l'artisanat pour, espérons, la création d'emploi.

Jean-Marie KIEKEN

+++++

MALBOSC - "UN peu d'histoire..."

Pour commencer cette rubrique, je vous propose deux "études démographiques" de la population de Malbosc, faites en 1791 et en 1876.

- 1791 : Malbosc compte 1029 Habitants. Comme vous le verrez sur le texte suivant, qui est la photocopie du document d'origine établi en 1791 par le Maire de Malbosc, M. PAGES, les problèmes de désertification liés aux maigres ressources du pays et à sa situation géographique, se font déjà sentir ...

- 1876 : Etabli également par le maire de la Commune, et relevé sur un document des Archives Départementales de Privas.

776 Habitants répartis ainsi :

| | | | | | |
|------------|------|-------------|-------|-------------|------|
| MALBOSC | : 85 | LA DRAYE | / 5 | L'ESTEVENET | : 7 |
| MAS | : 50 | VERNADAS | : 7 | LOUSSET | : 6 |
| MOUREDES | : 70 | GRIGNOLLE | : 7 | BARRE | : 11 |
| AUBRIAS | : 43 | COMBRE | : 5 | FABRE | : 34 |
| CHABANNES | : 48 | LEYROLLE | : 8 | ABEAU | / 16 |
| ESCOUSSOUS | : 31 | PRAPELLARD | : 4 | LA BORIE | : 5 |
| FOURNIELS | : 19 | LA PAUZE | : 4 | GOURNIER | : 5 |
| SERRET | : 3 | CHAMBONADES | : 6 | | |
| FERMIGERE | : 12 | SABUSCLES | : 131 | | |
| LE CALLET | : 14 | MALBOSQUET | : 74 | | |
| LOUBATIERE | : 11 | GORGES | : 38 | | |
| BITARELLE | : 8 | CHALBON | : 11 | | |

Cl. VanDenAbeele

2
Tableau ou description de la
population de la Municip.^e de Malbos
Canton de Bone, District de l'Argentière
Département de l'Ardeche En Vivarais,
le nombre de ses Citoyens actifs &
autres habitans de la dernière classe
avec l'état d'endormestiques.

On compte dans cette Municipalité
Cent quatre vingt une maisons habitées
situées en neuf villages assez éloignés
les uns des autres y compris les
hamaux et maisons écartées.

Le nombre de personnes qu'elle
renferme, vieillards, hommes, femmes,
Enfans, et dormestiques s'élève à
mille et vingt neuf individus existans
au mois de X^{bre} 1790 ci — 1029

Les Citoyens actifs sont au nombre
de cent quarante huit ci — 148

Le Surplus qui consiste en trente
trois sous des habitans de la dernière
classe ne payant pas trois livres
de taille ci: — 33

181

Le 17 Messidor An troisième de la République Française, vers 10 h la Municipalité tient séance dans la maison presbytérale devenue vacante depuis la fuite du Curé, Jean Pierre Mialon, il y a deux ans.

Le curé, revenu depuis quelques mois et reprenant l'exercice de ses fonctions ecclésiastiques s'est logé à nouveau dans ladite maison sans l'autorisation de la Municipalité.

La cohabitation se fait jusque là sans trouble.

Je me souviens ...

Un grand mouvement de foule par devant la maison presbytérale. Des rumeurs circulent.

Le peuple semble décider aujourd'hui, par un mouvement désordonné et par une violation de principe, d'en chasser la municipalité pour y rétablir son pasteur.

L'attroupement s'amplifie.

Je reconnais le Curé. Plusieurs personnes dont le nommé Pagère dit "Benivent" Pierre Borie boulanger, et Mathieu Hours dit "Triat" entrent, menaçants dans le presbytère.

Le Corps municipal perturbé dans sa séance, interrompt la lecture des lois faite par le maire M. Pagès.

De panique, certains membres de la Municipalité s'enfuient, d'autres se mêlent aux séditeux.

Seul M. Pagès Maire reste face à la foule agressive et décidée.

Des papiers volent.

Les tentatives de retour au calme sont vaines. M. Pagès discute mais n'est pas écouté.

La foule avance.

L'officier municipal averti de ces événements et dans l'impossibilité de contenir une telle situation se charge de mettre en sécurité chez un particulier, les archives de la Mairie.

Aussitôt, les meubles du Curé sont apportés et installés.

De ce fait, la municipalité se trouve obligée de quitter le presbytère sur le champ.

Le calme revient peu à peu, pourtant les événements n'en resteront pas là.

Après cette journée chaude et mouvementée, la nuit du 18 au 19 Messidor sera également l'objet d'un délit national.

En effet, "l'arbre de la liberté", symbole de la Révolution, qui avait été planté il y a deux ans environ sur la place publique, est coupé avec une scie et mutilé à coup de hache.

Personne n'a rien vu ni entendu. Les témoignages restent vagues.

L'Administration est saisie de cette affaire et le 29 Messidor, un procès est ouvert.

Diverses mesures sont prises.

Il sera envoyé à Malbosc un Commissaire désigné par le Directoire

.../...

(suite)

avec un secrétaire, un détachement de 50 hommes de garde nationale et deux brigades de gendarmerie.

1°) pour déclarer aux membres de la Municipalité autre que le citoyen Pagès et Borne procureur de la commune, qu'ils sont suspendus de leur fonction ayant montré une faiblesse impardonnable ou même une connivence criminelle en se retirant ou se mêlant aux séditeux du 17 Messidor.

2°) pour prendre des renseignements sur le choix de citoyens probes et civiques quidoivent les remplacer.

3°) pour faire amener par devant l'Administration les nommés "Benivent", "Trial", le Curé et le Boulanger.

4°) Pour prendre connaissance des événements relatifs tant à l'expulsion de la municipalité de la maison presbytérale qu'à l'abat de l'arbre de la Liberté.

5°) pour faire relever cet arbre avec pompe, s'il existe encore, ou enjoindre aux membres de la municipalité non suspendus de leur fonction d'en faire planter un autre au même lieu.

6°) pour exhorter les citoyens au respect dû aux Lois, au signe de la Liberté et aux magistrats du peuple et leur faire sentir que le maintien de la tranquillité publique, l'union et la Concorde entre eux assureront leur prospérité.

7°) Enfin pour réintégrer la municipalité dans la possession de la maison presbytérale pour la tenue de ses séances et la confection des opérations confiées à leur soin.

Lors de ce procès, il est aussi demandé au Commissaire du Directoire de prendre les mesures nécessaires dans les communes des Vans et de Bannes pour le "relevage" des arbres de la Liberté également abattus.

1985 ... Qu'est devenu l'arbre de la Liberté ?

Et pourquoi ne pas profiter de ce souvenir pour re-boiser la place publique de Malbosc.

N.B. : Ces faits sont authentiques et relevés dans les Archives Départementales de Privas.

En note:

Le calendrier républicain : fut institué par la Convention Nationale le 24 Octobre 1793. L'année commençait à l'équinoxe d'automne (22 septembre). L'an I de l'ère républicaine partait du 22 septembre 1792 date de l'établissement de la République.

L'année était partagée en 12 mois de 30 jours chacun plus 5 jours "complémentaires" consacrés à la célébration des fêtes républicaines. Ces mois reçurent les noms suivants :

AUTOMNE

Vendémiaire (des vendanges)
brumaire (des brumes)
frimaire (des frimas)

HIVER

Nivôse (des neiges)
Pluviôse (des pluies)
Ventôse (des vents)

.../...

ERI (Suite et fin)

PRINTEMPS

Germinal (de la germination)
Floréal (des fleurs)
Prairial (des prairies)

ETE
Messidor (des moissons)
Thermidor (De la chaleur, bains)
Fructidor (des fruits).

Ces appellations poétiques sont dues à FABRE D'EGLIANTINE.
Le calendrier républicain employé pendant 13 ans fut officiellement remplacé par le calendrier grégorien le 1^{er} janvier 1806.

Tableau de concordance entre les calendriers
républicain et grégorien

| | | | | |
|-----------------------------|------|---|----------|------|
| 1 ^{er} Vendémiaire | AN I | : | 22 Sept. | 1792 |
| 1 ^{er} Brumaire | " | : | 22 Oct. | " |
| 1 ^{er} Frimaire | " | : | 21 Nov | " |
| 1 ^{er} Nivose | " | : | 21 Déc | " |
| 1 ^{er} Pluviose | " | : | 20 Janv | 1793 |
| 1 ^{er} Ventose | " | : | 19 Fév | " |
| 1 ^{er} Germinal | " | : | 21 Mars | " |
| 1 ^{er} Floréal | " | : | 20 Avril | " |
| 1 ^{er} Prairial | " | : | 20 Mai | " |
| 1 ^{er} Messidor | " | : | 19 Juin | " |
| 1 ^{er} Thermidor | " | : | 19 Juil | " |
| 1 ^{er} Fructidor | " | : | 18 Aout | " |

ect...

(Dans l'histoire, le 17 Messidor AN III correspond au 5 juillet 1795 grégorien.).

Clodine Van Den Abeelo.

+ + + + + + + + + + + + + + + +
+ + + + + + + + + + + + +
+ + + + + +
+ + +
+